

## TARIF BLEU DE FOURNITURE ELECTRIQUE

**Clients particuliers - usage résidentiel**  
**Puissance inférieure ou égale à 36 kVA**

(Arrêté du 28 juin 2011 relatif au tarif réglementé de l'électricité)

### TARIFS HORS TAXES AU 01/07/2011

Réglage disjoncteur		P.S.	OPTION DE BASE		OPTION HEURES CREUSES		
Mono.	Triph.		Prix du kWh	Abonnement par mois	Prix du kWh Heures Pleines	Prix du kWh Heures Creuses	Abonnement par mois
Ampères		kVA	en Centimes €	en €	en Centimes €	en Centimes €	en €
1x15		3	8,06	4,54			
1x30	3x10	6	8,12	5,36	9,16	5,67	6,47
1x45*	3x15	9	8,31	6,21	9,16	5,67	7,71
1x60*	3x20	12	8,31	9,65	9,16	5,67	12,80
	3x25*	15	8,31	11,09	9,16	5,67	15,01
	3x30*	18	(**)	(**)	9,16	5,67	17,05
	3x40*	24	(**)	(**)	9,16	5,67	36,62
	3x50*	30	(**)	(**)	9,16	5,67	45,12
	3x60*	36	(**)	(**)	9,16	5,67	51,97

(\*) : dans la mesure des possibilités du réseau.

(\*\*) : En extinction - n'est plus proposé - Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

**A partir de 18 kVA le contrat est obligatoirement OPTIONS HEURES CREUSES**

A compter du 1er janvier 2011 et par application de l'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010, les anciennes taxes locales deviennent les taxes sur la consommation finale d'électricité (T.C.F.E) et sont calculées à partir de la quantité d'électricité en MWh. T.C.F.E = Qté MWh x TARIF MWh x (coefficient communal + coefficient départemental).

Le tarif du MWh est fixé à 0,75 € pour les contrats résidentiels et professionnels d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

**A compter du 1er janvier 2012, les taux applicables pour le calcul des Taxes Locales sur l'Electricité (TLE) sont les suivants :**

Le coefficient départemental est de 4%, le coefficient communal est de 8% à Niederbronn les Bains, 4% à Reichshoffen et de 7,7% à Oberbronn.

Le coût moyen d'acheminement, sans incidence sur la facture, est donné à titre indicatif, il représente les frais de transport de l'énergie électrique.

L'abonnement est payable d'avance.